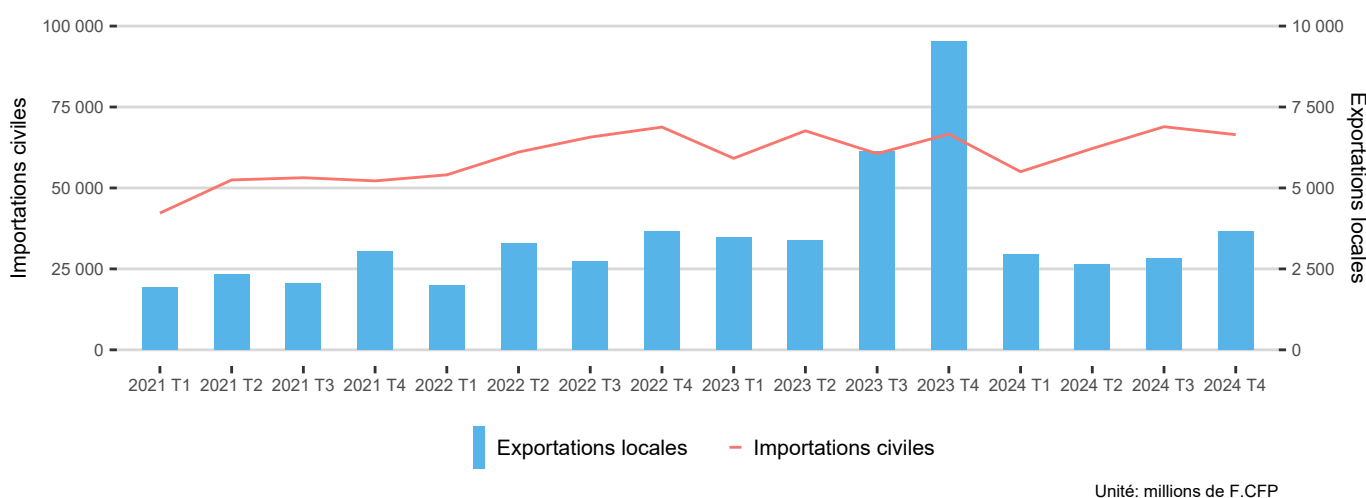


Commerce extérieur - T4 2024

Au quatrième trimestre 2024, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales diminue de 62 % par rapport au quatrième trimestre 2023. En cumul depuis janvier, la valeur des importations civiles est stable et celle des exportations locales recule de 47 %.

FIG. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Direction des douanes

La valeur des importations civiles est stable

Au quatrième trimestre 2024 et en cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles est stable.

La valeur des importations à destination des entreprises progresse de 6 % par rapport au quatrième trimestre 2023 entraînée par celle des biens d'équipement (+ 26 %). Les importations de biens intermédiaires diminuent de 12 % en valeur et augmentent de 37 % en volume. Parmi ces biens, les importations de ciments hydrauliques sont 2,5 fois plus élevées en valeur par rapport au quatrième trimestre 2023 et doublent en volume. En cumul depuis janvier, la valeur des importations à destination des entreprises recule de 2 %, celle des biens d'équipement est stable et celle des biens intermédiaires diminue de 3 %.

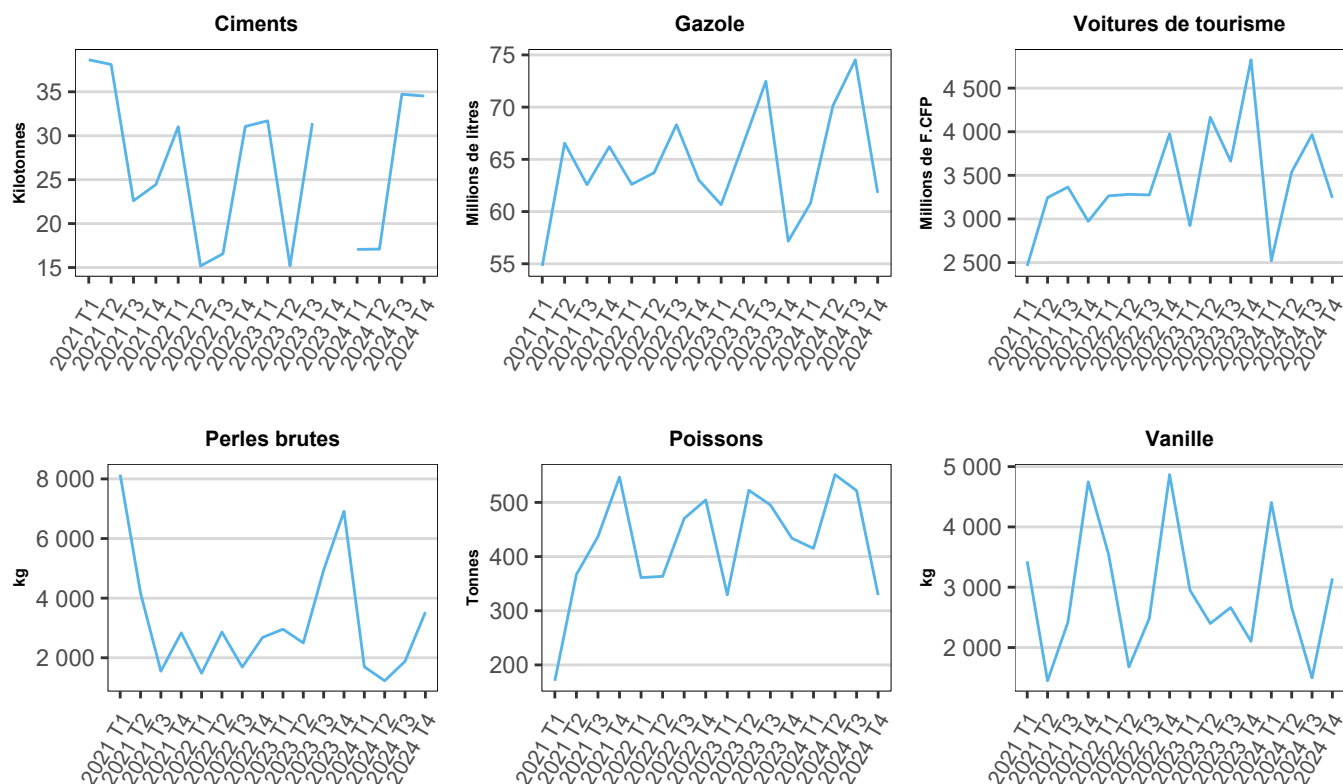
Hors importations d'avions et de bateaux, la valeur des importations civiles décroît de 4 % sur le trimestre et reste stable en cumul depuis le début de l'année. Ainsi, sur le quatrième trimestre 2024, la valeur des importations à destination des entreprises diminue de 4 % entraînée par les biens intermédiaires, et celle des biens d'équipement augmente de 4 %. En cumul, la valeur des importations à destination des entreprises est stable et celle des biens d'équipement progresse de 4 % hors importations exceptionnelles.

Les importations à destination des ménages reculent de 2 % en valeur et 3 % en volume relativement au quatrième trimestre 2023. La baisse de cette valeur est due aux produits automobiles. Les importations de biens de consommation progressent de 5 % en valeur et de 9 % en volume. Celles des industries agroalimentaires progressent de 5 % en valeur et diminuent de 3 % en volume. Les importations des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles sont stables en valeur et augmentent de 9 % en volume. La valeur des importations des produits automobiles régresse de 30 % et son volume de 24 %.

En cumul depuis janvier, les importations à destination des ménages sont stables en valeur et en volume.

Au quatrième trimestre 2024, la valeur des importations de produits pétroliers décroît de 14 % pour un volume en hausse de 14 %. En cumul depuis le début de l'année, elle augmente de 3 % en valeur et de 14 % en volume. Le prix au kilogramme est de l'ordre de 100 F.CFP au quatrième trimestre 2024 comme en cumul sur l'année, soit une baisse de 24 % par rapport au quatrième trimestre 2023 et de 10 % en cumul sur l'année.

FIG. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	4e trimestre			Cumul depuis janvier		
	2023	2024	Variation	2023	2024	Variation
	millions de F.CFP			millions de F.CFP		
Importations civiles (CAF)	66 654	66 464	-0,3	254 045	252 562	-0,6
Entreprises	26 771	28 427	6,2	105 321	103 673	-1,6
Biens d'équipements	12 753	16 016	25,6	51 626	51 695	0,1
Biens intermédiaires	14 019	12 411	-11,5	53 694	51 978	-3,2
Ménages	31 765	31 074	-2,2	115 567	114 834	-0,6
Produits agricoles	1 285	1 280	-0,4	4 325	4 574	5,7
Produits des IAA *	14 692	15 452	5,2	53 628	54 287	1,2
Biens de consommation **	9 411	9 881	5,0	36 413	36 560	0,4
Produits automobiles	6 377	4 461	-30,1	21 200	19 414	-8,4
Produits pétroliers	8 118	6 963	-14,2	33 157	34 055	2,7
Exportations locales (FAB)	9 536	3 656	-61,7	22 553	12 047	-46,6
Produits perliers *	8 358	2 588	-69,0	17 914	7 310	-59,2
dont perles brutes	7 949	2 466	-69,0	16 975	6 981	-58,9
Poissons, crustacés...	563	423	-24,8	2 295	2 295	0,0
Noni	38	63	64,1	198	261	31,9
Huile de coprah	78	104	32,7	340	357	5,1
Vanille	106	186	75,6	560	659	17,8
Monoï	95	56	-41,1	254	265	4,4
Nacres	54	40	-25,8	166	159	-4,1
Autres produits	245	197	-19,8	827	739	-10,6

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

ND : non disponible

Source : ISPF - Service des Douanes

Les exportations locales reculent

Sur le quatrième trimestre 2024, la valeur des exportations locales décroît de 62 % due à la baisse des exportations de perles de culture brutes. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des exportations locales diminue de 47 %.

Les exportations de perles de culture brutes fléchissent de 69 % en valeur et de 49 % en volume entre les quatrième trimestres 2023 et 2024. Au dernier trimestre 2024, le prix au gramme de perles de culture brutes est de 700 F.CFP, soit une baisse de 39 % sur un an. En cumul, les exportations de perles de culture brutes diminuent de 59 % en valeur et de 52 % en volume.

Au dernier trimestre 2024, les exportations de poissons reculent de 25 % en valeur et de 24 % en volume par rapport à 2023 sur la même période. Le prix au kilogramme de poissons sur le quatrième trimestre 2024 est stable par rapport à 2023 et s'établit à 1 280 F.CFP. Le poisson est essentiellement expédié vers les États-Unis pour un montant de 406 millions de F.CFP. Ce pays achète principalement du thon frais ou réfrigéré. En cumul depuis le début de l'année, les exportations de poissons sont stables en valeur et progressent de 2 % en volume.

Sur le quatrième trimestre, les exportations de vanille augmentent de 76 % en valeur et 50 % en volume. Ainsi le prix au kilogramme atteint 59 000 F.CFP (+ 17 %). En cumul, leurs exportations progressent de 18 % en valeur et 16 % en volume pour un prix au kilogramme à 56 300 F.CFP en 2024.

De même sur le dernier trimestre, les exportations de noni sont en hausse de 64 % en valeur et de 50 % en volume. Celles de l'huile de coprah augmentent de 33 % en valeur et diminuent de 21 % en volume. En cumul sur l'année, les exportations de noni progressent de 32 % en valeur et de 36 % en volume. Celles de l'huile de coprah sont en hausse de 5 % en valeur et reculent de 21 % en volume

Les valeurs des exportations des autres produits phares de la Polynésie française fléchissent. En effet le monoï est en baisse de 41 % et la nacre de 26 % entre les quatrième trimestres 2023 et 2024. En cumul, la valeur des exportations de monoï croît de 4 % et celle de la nacre diminue de 4 %.

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par la Direction des douanes de Polynésie française pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1477
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Avril 2025
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2025 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

